

La première baguette labellisée équitable

100% ORIGINE FRANCE

agri
éthique
France

Le **16 octobre 2013**, la première boulangerie labellisée Agri-Éthique était inaugurée et avec elle, **la première et la seule baguette 100% issue du commerce équitable français.**

Depuis, ce sont 846 boulangeries qui se sont engagées dans cette démarche durable et qui proposent une baguette vraiment équitable en travaillant aux côtés de 19 moulins, 15 organisations de producteurs et plus de 1100 agriculteurs.

En 6 ans, **749 millions de baguettes équitables** ont été vendues pour **215 788 tonnes de blé** produites dans le respect de l'agriculteur et de ses terres.

Mais c'est quoi une véritable baguette équitable ?

Membre du Collectif Commerce Équitable France depuis 2018, le label Agri-Éthique **respecte et répond aux 6 critères du commerce équitable** définis par l'article 94 de la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire qui s'applique depuis 2015. Contrôlés par un organisme certificateur indépendant chaque année, Certipaq, les partenaires d'Agri-Éthique s'engagent à respecter les standards du label et assurent ainsi aux consommateurs **la garantie de leurs engagements.**

Une véritable baguette équitable est ainsi conçue avec des farines et du blé issus d'un accord tripartite établi par le label Agri-Éthique entre plusieurs partenaires : l'agriculteur qui produit son blé, l'organisation de producteurs qui le stocke, la minoterie qui le transforme en farine et le boulanger qui livre un produit final responsable et éthique. **Un objectif, que chacun y gagne ! L'agriculteur, le transformateur, mais aussi le consommateur.**

En quoi ce label fait la différence ?

Agri-Éthique c'est avant tout un modèle de commerce plus juste, **réfléchi par et pour les agriculteurs français.** Précurseur en matière de commerce équitable 100% français, Agri-Éthique a l'ambition de changer les pratiques commerciales conventionnelles en favorisant des relations commerciales durables et équilibrées. Ainsi, chaque acteur de la filière s'engage sur un volume et un prix minimum garantis sur une durée contractuelle d'au moins trois ans. Le label assure ainsi **visibilité et sérénité** à ses partenaires et contribue à une juste répartition de la valeur.

Agri-Éthique met également un point d'honneur à développer une logique de filières territoriales en favorisant le partenariat entre les acteurs locaux. Le label contribue ainsi à préserver l'emploi de chaque région tout en réduisant au maximum l'impact environnemental du produit.

Avec ce label, depuis plus de 6 ans, les consommateurs ont le pouvoir de contribuer à la **juste rémunération des agriculteurs français** simplement en achetant leur pain dans une boulangerie engagée.

La juste rémunération c'est bien, mais l'équitable c'est mieux.

La garantie d'une juste rémunération et donc d'un prix rémunérateur doit obligatoirement être associée à un volume et une durée pour apporter un complément de revenu significatif aux agriculteurs.

3 engagements à retenir :

- Garantir la juste rémunération des agriculteurs
- Préserver l'emploi local
- Agir pour l'environnement et le bien-être animal

Après le succès de la filière blé, Agri-Éthique s'est également développé dans le secteur du blé noir, du lait, des œufs, de la viande et des légumes secs.

La filière blé Agri-Éthique

749
millions
de baguettes
équitables
vendues

215 788
tonnées de blé

Plus de
1100
agriculteurs

15
organisations
de producteurs

19
moulins
partenaires

846
boulangeries

www.agriethique.fr

